

Compte-rendu Atelier citoyen Devenir du centre Simone Signoret # 2

Le mardi 4 juin à 20h, au centre Simone Signoret.

- Nicolas Delaunay, Premier adjoint du Maire, chargé de la démocratie participative, du soutien aux initiatives citoyennes, du numérique et de la e-administration
- Chantal Zahlaoui, élue chargée de la Solidarité, du Logement social et des Aînés
- Raymond Petersen, Délégué fédéral de la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de Seine-et-Marne
- Maëlle Séjor, Directrice du Centre Simone Signoret
- Jacques Guiavarch, Directeur de la communication et de la Participation citoyenne
- 13 participants

1) Introduction par Nicolas Delaunay

Nicolas Delaunay rappelle les grandes lignes évoquées lors du premier atelier :

- Volonté d'un espace ouvert à l'ensemble de la ville et des générations
- Animations variées
- Loisirs créatifs
- Lieu co-construit avec les citoyens mais aussi avec le tissu associatif
- Lieu attractif et répondant aux attentes de la jeunesse

Le centre tendrait à être un lieu hybride dans lequel se mêlent pratiques artistiques et vivre-ensemble.

La structure pourrait être ouverte le week-end, en soirée ? Serait-elle aussi portée par des associations ? La question des moyens financiers de la ville se pose également, notamment en terme d'investissement en travaux, et d'impact sur les ressources humaines. Quels seraient donc les moyens humains mis à disposition pour faire fonctionner le lieu ? Faudrait-il envisager un éventuel partenariat avec la MJC et/ou d'autres associations capable de proposer des animations récurrentes ?

« Pour prendre les bonnes décisions, nous sommes convaincus qu'il faut qu'on co-construise avec les habitants »

— Nicolas Delaunay —

2) Visite du Centre

A la demande des habitants lors du premier atelier, la Municipalité organise une visite des locaux du centre. En visualisant les différentes salles, les participants peuvent mieux envisager un projet qui devrait être adapté à la disposition de l'espace, ou du moins à son potentiel. Le centre comporte en effet plusieurs bureaux et salles d'activités, ainsi qu'une cuisine (non-opérationnelle) et une vaste pièce réservée aux archives de la ville.

3) Présentation des centres sociaux par Raymond Petersen

A l'invitation de la Municipalité, le Délégué fédéral des Centres sociaux de Seine-et-Marne détaille le fonctionnement général des centres sociaux et socioculturels. C'est une source d'inspiration pertinente possible pour l'élaboration à venir du projet. Il existe 2200 centres de ce type en France, dont 45 sur le département de Seine-et-Marne. Chaque Centre a ses propres spécificités, liées aux besoins et initiatives des habitants.

La Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France¹ affirme certaines valeurs, auxquelles les lognots peuvent être sensibles :

« 1. conception du centre social et socioculturel: être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

2. Valeurs de référence: dignité humaine, solidarité et démocratie.

3. Des façons d'agir fondées sur :

- Une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- Des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- Un partenariat actif et ouvert. »

**« Comment défendre ensemble un quotidien solidaire ?
C'est la question à laquelle nous essayons de répondre. »**

— Raymond Petersen, Délégué fédéral de la Fédération
des Centres Sociaux et Socio-culturels de Seine-et-Marne —

Dans un centre social et socioculturel, chacun peut apporter sa part de savoir-faire et, à son tour, recevoir des conseils ou assister à des ateliers sur d'autres thématiques.

La **multidisciplinarité** pourrait être une des clefs du dynamisme du centre Simone Signoret ?

Gestion des centres ?

Dans un centre social et socioculturel, la gestion peut être **municipale ou associative**. Les bénévoles sont essentiels à l'activité du centre car ils participent à une véritable dynamique collaborative et solidaire. L'équipe peut être composée au minimum de trois personnes : un directeur, un chargé d'accueil et un référent famille.

Le budget doit comprendre le salaire et les dépenses liées au fonctionnement du centre et aux activités qui s'y déroulent. La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** peut apporter une aide financière significative car elle reconnaît le label de centre social.

¹ Charte des centres sociaux consultable en ligne : <http://www.centres-sociaux.fr/files/2010/02/Charte-des-centres-sociaux-et-socioculturels-de-France.pdf>

4) Échange et discussion avec la salle

« En fait, on est en train de construire un *think tank* ! » (laboratoire d'idées)

— Un participant —

En réponse à une question de l'atelier, Chantal Zahlaoui revient sur les débuts du centre. **Le local était municipal, mais la gestion était confiée à la MJC.** Les actions étaient davantage tournées vers une dimension sociale. Les trois entrées du bâtiment correspondent à la répartition de l'espace : annexe de la mairie avec les archives, bureaux prêtés dans la grande partie centrale et, enfin, une partie mise à disposition des associations (activités variées, réunions de copropriété, expositions, conférences...).

Quels soutiens financiers ?

Raymond Petersen précise qu'en cas de partenariat établi avec la CAF, celle-ci peut soutenir le projet à hauteur de 35 % du budget total. Les démarches de financement peuvent aussi viser du mécénat ou des sponsors.

La CAF finance en réalité une partie de l'ingénierie et du temps de réflexion, car penser un projet prend du temps et demande de l'investissement. Cette aide rend possible la construction de projets avec les habitants et les collectivités.

« Rien n'est écrit, rien n'est ficelé, c'est à nous tous de construire, ensemble, ce projet »

— Nicolas Delaunay —

Le retour d'expertise du Délégué fédéral des Centre sociaux auprès de l'atelier ne signifie pas nécessairement que le Centre Simone Signoret s'inscrira dans ce type de structure. Nicolas Delaunay précise que c'est une forme possible, intéressante parce qu'elle peut être inspirante, mais ce n'est qu'un modèle parmi d'autres. Il ajoute que le projet sera d'abord fondé sur des principes et des valeurs partagées, qu'il faudra déterminer les missions du centre en fonction des attentes identifiées par le groupe : le plus important c'est ce que nous voulons en faire, la question de savoir précisément sous quel statut se posera ensuite.

Mobiliser ?

« Il faudrait que ça implique un maximum d'habitants »

— Un participant —

Une réflexion ressort notamment des échanges : dans une société de plus en plus individualiste, l'enjeu est d'être capable d'aller chercher les gens et de construire un projet avec des professionnels mais pas seulement. Il existe 12 millions de bénévoles en France, et le e-bénévolat se développe avec le numérique. Alors comment mobiliser les énergies ?

Le délégué fédéral des centre sociaux fait part de son expérience du montage de projet. Pour réunir beaucoup de monde, il faut d'abord un noyau précise-t-il. C'est parce que quelques habitants se mobilisent et s'engagent vraiment que les autres finissent par être convaincus et par s'engager aussi. Un participant confirme que davantage de personnes s'investissent dès lors qu'un projet se concrétise. Les effectifs sont toujours moins importants en phase d'élaboration. Le groupe moteur que représente d'ores et déjà l'atelier pourrait se renforcer avec les jeunes générations qui ont aussi à apporter des idées adaptées à ce qu'ils souhaitent trouver dans le centre.

« En fait c'est nous le noyau ! »

— Un participant —

Le groupe émet l'idée d'un sondage qui pourrait être fait via l'application de la Ville, afin de mobiliser les habitants autour du devenir du centre Simone Signoret, et de les sonder sur les activités qu'ils souhaiteraient y trouver.

Conclusion :

- D'autres initiatives menées dans d'autres communes seront présentées lors du prochain atelier, en septembre-octobre.
- La direction de la communication et de la Participation citoyenne étudiera la possibilité de lancer un sondage en ligne sur le sujet.
- Pour mobiliser d'autres habitants et bâtir ensemble un projet qui suscitent l'adhésion collective, les participants sont invités à en parler autour d'eux.
- Le travail de réflexion va se poursuivre, la Municipalité a créé une adresse mail dédié à toutes les questions et sollicitations des ateliers, sur laquelle on peut faire part ultérieurement à la réunion de ses remarques et suggestions : democratie@mairie-lognes.fr